



Le lundi 1er juin 2015

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

JOURNÉE NATIONALE D' ACTIONS DU 27 MAI **Le Collectif pour une France accessible poursuit sa mobilisation !**

Le Collectif pour une France accessible a organisé une Journée nationale d'actions mercredi 27 mai pour interpeller le Président de la République, le Gouvernement et les Sénateurs sur les reculs face à l'accessibilité.

Une vingtaine de villes se sont mobilisées partout en France, souvent via des actions « coups de poing ». Ainsi, le premier « die-in » de personnes en situation de handicap moteur a eu lieu à Paris, permettant au collectif d'être reçu par une conseillère de François Hollande.

En parallèle, une délégation du Collectif pour une France accessible a été reçue par un conseiller de la Présidence du Sénat dans le but d'alerter les Sénateurs sur la nécessité d'amender l'Ordonnance relative à l'accessibilité, examinée demain, mardi 2 juin, par le Sénat.

Le Collectif pour une France accessible attend désormais du gouvernement et des Sénateurs des modifications majeures sur l'Ordonnance relative à l'accessibilité permettant une réelle mise en accessibilité des établissements recevant du public et des transports en commun.

➤ Une journée nationale d'actions réussie !



Une vingtaine de villes se sont mobilisées le 27 mai partout en France pour montrer leur colère. Ainsi, des manifestations ont eu lieu à Bayonne, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Caen, La Roche sur Yon, Marseille, Mont de Marsan, Moulins, Toulouse, Valence, Evreux, Nantes, Paris, Manosque, Dijon, Vesoul, Belfort, Nîmes ainsi qu'en Savoie et en Haute-Corse.

A Paris, le « die-in » d'une vingtaine de personnes en situation de handicap moteur, à quelques mètres de l'Elysée, a permis à une délégation du collectif d'être reçue par une conseillère du Président de la République qui a montré des signes d'ouverture et d'engagement sur ce dossier tout en

rappelant l'importance du débat qui doit avoir lieu au Sénat demain.



➤ **La nécessité d'amender l'Ordonnance relative à l'accessibilité**

Le Collectif pour une France accessible rappelle que cette Ordonnance déconstruit littéralement bon nombre des objectifs initiaux de la loi de 2005, puisqu'elle exonère la majorité des établissements recevant du public (ERP) et des transports publics ordinaires d'une mise en accessibilité. En introduisant 3 nouveaux motifs de dérogations, sans justifications technique ou économique, ce texte est un retour en arrière de plus de 40 ans !

L'ensemble des dispositions de cette Ordonnance et de ses textes d'application prouve l'absence de volonté réelle et sérieuse de respecter les principes d'accessibilité universelle.

C'est pourquoi, le collectif, qui sera présent dans l'hémicycle du Sénat demain, demande aux Sénateurs de se mobiliser pour l'accessibilité universelle en ne ratifiant pas l'Ordonnance en l'état mais en y intégrant des modifications fondamentales permettant de construire une France accessible à tous.

Contact presse :

APF : Evelyne Weymann : 01 40 78 56 59 – 06 89 74 97 37



Associations membres du Collectif :

> Associations représentatives de personnes en situation de handicap et de leur famille :

Accès pour tous

Association de défense des polyhandicapés (Adepo)

Association de fraternité pour les handicapés physiques (AFHP)

Association des paralysés de France (APF)

Association française contre les myopathies (AFM-Téléthon)

Association Nationale Pour l'Intégration des personnes Handicapées Moteurs (ANPIHM)

Association des Personnes de Petite Taille (APPT)

Association pour l'aide au handicap au sein du ministère des finances (APAHF)

Comité pour le Droit au Travail des Handicapés et l'Égalité des Droits (CDTHED)

Confédération française pour la promotion sociale des aveugles et amblyopes (CFPSAA)

Fédération des malades handicapés (FMH)

Fédération française des associations d'infirmes moteurs cérébraux (FFAIMC)

Fédération française des Dys (FFDYS)

FNATH, association des accidentés de la vie

Groupement français des personnes handicapées (GFPH)

Groupement pour l'Insertion des personnes handicapées physiques (GIHP)

HADS : Association de défense et soutien aux personnels handicapés et familles du groupe SNCF

Handirail

Mouvement des sourds de France (MDSF)

Spécial Olympics Réunion

Union nationale de familles et amis de personnes malades et /ou handicapées psychiques (UNAFAM)

Union Nationale des Associations de Parents et Amis de Personnes Handicapées Mentales (UNAPEI)

Union nationale interfédérale des œuvres et organismes privés sanitaires et sociaux (Uniopss)

> Associations représentatives des personnes âgées et retraitées :

Fédération Nationale des Associations de Retraités (FNAR)

Fédération nationale des Associations et Amis de Personnes âgées Et de leurs familles (FNAPAEF)

Génération Mouvement, les Aînés ruraux

> Associations d'usagers de la voirie et des transports publics :

Fédération nationale des associations d'usagers des transports (FNAUT)

Les Droits du piéton

> Association de cyclistes :

Association française pour le développement des Véloroutes et Voies Vertes de France (AF3V)

> Associations familiales et de parents d'élèves :

Conseil National des Associations Familiales Laïques (CNAFAL)

Fédération des Parents d'Elèves de l'Enseignement Public (PEEP)

> Association de développement durable :

France nature environnement (FNE)

Pour rejoindre le collectif : collectif.france.accessible@gmail.com